



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | site: www.efb.rs
email: efb.admi@efb.rs / facebook.com/francuskaskola



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Relevé de conclusions Conseil de gestion du Jeudi 27 septembre 2018

Présents :

Membres

- Mme CAHOUR-BELLET, membre, personne qualifiée,
- M. CVEJIC, trésorier adjoint, parent,
- M. DRAGASEVIC, vice-président, parent,
- M. LEMAIRE, trésorier, parent,
- M. MARIC, président, parent,
- Mme SIJILMASSI IDRISSE, membre, parent,
- M. SUET, membre,
- Mme VOJVODIC, secrétaire adjointe, parent,

Membres à titre consultatif

- Mme BOURGIN, Consule de France,
- Mme GUERGUINOV, Directrice de l'école primaire,
- Mme MARKOVIC, Directrice Exécutive,
- M. MILLIER, Proviseur de l'Ecole Française de Belgrade.

Excusés :

- M. BERTHEZENE, membre, parent, donne procuration à SUET
- M. CUZIN, COCAC, Directeur de l'institut Français
- Mme MITROVIC, secrétaire, parent,
- M. GAVRILOVIC, membre, représentant des personnels

Le conseil de gestion accueille madame Bénédicte CAHOUR-BELLET qui est nommée par Monsieur l'ambassadeur au titre des personnes qualifiées à voix délibérative. Elle succède à M. DE CORDOUE. Le conseil de gestion lui souhaite la bienvenue et remercie M. DE CORDOUE de sa participation aux travaux du Conseil de Gestion.

I) PROCES VERBAL DU CONSEIL DE GESTION DU 6 SEPTEMBRE 2018

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

Le procès-verbal est adopté

II) AFFAIRES FINANCIERES

a. Impayés

La situation des impayés est la suivante :

Avant la facturation, les impayés représentent un total 7 855,31 euros à plus de 90 jours.

Le travail mené conjointement par le trésorier, le vice-président avec l'appui du conseil de gestion a permis d'apurer la situation. Aucune famille scolarisée n'a de dettes à la rentrée.

b. Demande de familles

Une famille devait inscrire ses enfants à l'EFB. Ils ont payé les droits d'inscriptions. La mutation du papa a été annulée. La famille reste scolarisée au Lycée Français et International de Vilnius. De ce fait, elle demande le remboursement des frais de 1^{ère} inscription.

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 0

A titre exceptionnel et compte-tenu des éléments produits par la famille, le conseil de gestion donne l'autorisation de remboursement.

c. Caisse de solidarité

Une famille fait une demande d'aide. Conformément au règlement de la caisse de solidarité, le conseil enregistre la demande. Deux réunions de la caisse de solidarité sont programmées en janvier et en juin.

Si des familles souhaitent bénéficier d'une aide, elles doivent écrire au conseil de gestion et fournir des pièces qui justifient la demande. La liste de celles-ci est disponible auprès de la directrice exécutive.

III) PROJET IMMOBILIER

Le proviseur informe que suite au vote négatif de l'assemblée générale du mois de juin sur le projet de délocalisation de l'établissement et comme annoncé, l'AEFE a suspendu son aide annuelle de **100 000 euros**, ce qui impacte de **3,5%** nos recettes.

Celle-ci pourrait être ré-envisagée si un projet de délocalisation recevait un avis favorable des parents d'élèves.

A l'issue d'un nouvel appel d'offres en juin 2018, 3 projets privés ont été reçus.

- 1) STEPA STEPANOVIC
- 2) MALI MOKRI LUG (ZVEZDARA bdv)
- 3) TRUBDENIK

Un rendez-vous, où étaient présents madame MARKOVIC, M. MARIC, M. MILLIER, a eu lieu avec l'agence Immobilière « VAN POL » qui a souhaité présenter trois terrains :

- 1) STARIGRAD (2 800 m²)
- 2) DEDINJE (4 000 m²)
- 3) BRNOVO (2 800 m²)

Ces propositions qui ne correspondent pas à l'emprise indiquée sur appel d'offres ont été discutées avec le service immobilier de l'AEFE. Celui-ci confirme que l'emprise foncière est beaucoup trop réduite.

Lors de cette réunion, l'agent immobilier a confirmé que la recherche d'un terrain de 15 000 à 18 000 m² à Belgrade était difficile. Il aurait cependant la possibilité de présenter un terrain à Novi Beograd pour un prix de 10 MEuros.

L'ordre du jour portera sur les projets qui pourront être présentés à la prochaine assemblée générale extraordinaire.

IV) Gestion des Ressources Humaines

a. Demande de M. STEVANOVIC

M. Stevanovic demande, compte-tenu de ses problèmes de santé, de bien vouloir l'autoriser à travailler en télétravail. Il serait présent à mi-temps sur le site et à mi-temps chez lui.

L'organisation du travail est de la responsabilité du chef d'établissement. Néanmoins le conseil de Gestion est sollicité, il peut donner un avis.

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 0

Contre : 7

Abstention : 2

Compte-tenu des éléments médicaux fournis par M. Stevanovic, des aménagements prévus par l'établissement (achat d'un fauteuil sur prescription du médecin, aménagement du poste de travail, ...) et missions qui lui sont confiées, le conseil de gestion émet **un avis défavorable à la demande de M. Stevanovic.**

b. Situation de Mme ANTIC

Suite à la communication de l'établissement avec madame ANTIC, son arrêt de travail va être de longue durée. Le conseil de gestion lui apporte tout son soutien et lui souhaite beaucoup de courage dans cette épreuve de vie.

Dans ces circonstances, le président propose que le conseil de gestion **prononce la gratuité de la scolarité de son fils ainsi que la prise en charge des repas de cantine.**

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

La décision est adoptée.

c. Commission de Dialogue Social

Le proviseur informe qu'une réunion s'est tenue la semaine dernière avec les partenaires sociaux afin de définir la composition, les dossiers, le calendrier de la Commission de Dialogue Social.

La CDS sera composée de 2 enseignants secondaire, 2 enseignants primaire, 1 personnel vie scolaire, 1 agent ; y participeront également le proviseur, la directrice exécutive, la directrice primaire, l'adjoint au proviseur ainsi que deux parents désignés par le conseil de

gestion. La prochaine réunion traitera des modalités du recrutement. Elle se tiendra après les vacances d'automne.

d. Recrutement

Comme annoncé lors de la dernière réunion, le poste de directrice exécutive adjointe en charge de finances a été proposé à madame Savic. Celle-ci a accepté. Elle prendra son poste le mardi 2 octobre 2018.

Le conseil de gestion valide ce recrutement en CDD qui permettra d'assurer la continuité du service et le passage en comptabilité serbe.

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

La décision est adoptée.

V) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

a. Règlement intérieur du conseil de gestion 2018/2019

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur est adopté. Il devra être signé par les membres du conseil de gestion ainsi que par les candidats aux élections.

b. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2018

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté.

c. Elections

Comme prévu par les statuts,

1) La moitié des parents élus sont sortants.

- M. DRAGASEVIC, vice-président,
- M. MARIC, président
- Mme MITROVIC, secrétaire,
- Mme VOJVODIC, secrétaire adjointe,

L'élection se déroulera à bulletin secret. Les parents, **à jour des frais de scolarité**, ont le droit de vote. Chaque parent a autant de voix que d'enfants scolarisés.

2) Le représentant des personnels

Le mandat de M. GAVRILOVIC, qui a été élu en 2016, se termine. L'élection du représentant des personnels se déroulera le jeudi 11 octobre 2018.

VIII) INFORMATIONS DIVERSES

1) Pédagogie

Une demande de l'enseignement de spécialité « Informatique et sciences du numérique » a été déposée auprès du Ministère de l'Education Nationale. Si la réponse est positive, la mise en œuvre est prévue en septembre 2019.

2) Réunions

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger a choisi Belgrade pour l'organisation du séminaire des proviseurs de la Zone Europe du Sud Est. Il se tiendra le lundi 8 et mardi 9 octobre 2018.

3) Distinctions honorifiques :

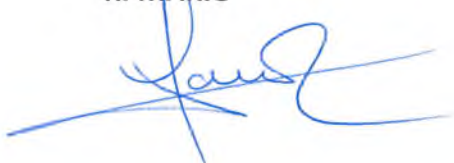
- a. Mme GUERGUINOV, directrice de l'enseignement primaire, est distinguée par le ministère de l'Education Nationale et va recevoir les palmes académiques.
Ceci est une reconnaissance de son parcours et son investissement au service de la réussite des élèves.
- b. M. BONOLAS, professeur certifiée de lettres classiques, est également distingué dans l'ordre des palmes académiques pour son activité d'enseignement et pour son investissement au sein de l'université de philologie de Belgrade.

Le proviseur salue leur professionnalisme et se félicite de cette reconnaissance qui honore l'ensemble de la communauté scolaire.

Le prochain conseil de gestion est fixé au lundi 22 octobre 2018. Il procèdera à l'élection du nouveau bureau.

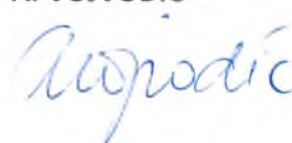
Le président

R. MARIC

A blue ink signature of R. Maric, consisting of a stylized 'R' followed by a cursive 'MARIC'.

La secrétaire

A. VOJVODIC

A blue ink signature of A. Vojvodic, written in a cursive style.